

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Fluxaf Graffi-Clean
Date d'exécution : 09.06.2015
Date d'édition : 09-06-2015

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Fluxaf Graffi-Clean (2151)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégories de produits [PC]

PC9A - Revêtements et peintures, solvants, diluants

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Vliegenthart B.V.

Rue : Zuiderhavenweg 42

Code postal/Lieu : 4004 JJ TIEL

Téléphone : +31 (0)344 63 33 36

Telefax : +31 (0)344 63 16 16

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+31 (0)344 63 33 36 (Pendant les heures de bureau: 08.30 - 17.00 heures)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

Classes de risques et catégories des risques

Aucune

Risques physiques

Liquides inflammables : Non

Dangers pour la santé

Corrosif / Irritant pour la peau : Non

Lésions oculaires graves / Irritation oculaire : Non

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Irritation des voies respiratoires) : Non

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Effets narcotiques) : Non

Danger par aspiration : Non

Sensibilisation (Respiratoire) : Non

Sensibilisation (Cutanée) : Non

Toxicité pour la reproduction : Non

Toxicité pour la reproduction, effets sur ou via l'allaitement : Non

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition répétée) : Non

Aucune

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Fluxaf Graffi-Clean
Date d'exécution : 09.06.2015
Date d'édition : 09-06-2015

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

ALCOOL BENZYLIQUE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119492630-38 ; N° CE : 202-859-9; N° CAS : 100-51-6

Poids : 10 - 25 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H332

Indications diverses

Teneur en taux de R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

3.3 Indications diverses

tous les composants de ce mélange ont été (pré)enregistrés selon l'ordonnance REACH.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

en cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

possible en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Garder au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Fluxaf Graffi-Clean
Date d'exécution : 09.06.2015
Date d'édition : 09-06-2015

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse résistante à l'alcool. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Sable. Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiques ni dans les plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire. Assurer une aération suffisante. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



Mesures de protection

Utiliser un équipement de protection individuel (voir chapitre 8). Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail. Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants : Inhalation des vapeurs ou brouillards/aérosols

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Fluxaf Graffi-Clean
Date d'exécution : 09.06.2015
Date d'édition : 09-06-2015

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

Mesures de protection incendie

La protection contre les explosions n'est pas nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Restreindre l'accès aux locaux de stockage.

Incompatibilités de stockage

Tenir à l'écart de

Tenir éloigné des matières combustibles et des réducteurs (amines), acides, bases, composés de métaux lourds (accélérateurs, siccatifs, sels métalliques). Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires, voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière du soleil directe. Éviter le refroidissement en deçà de 0°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux / visage



Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau



Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).

Protection des mains



Longs gants PVC (Chlorure de polyvinyle) PE (polyéthylène) NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel) L' épaisseur recommandée DIN EN 374

Protection respiratoire

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Fluxaf Graffi-Clean
Date d'exécution : 09.06.2015
Date d'édition : 09-06-2015

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)



Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Lors du pistolet: masque avec apport d'air frais. Opérations autres que le pistolet: dans les locaux bien ventilés, les masques avec apport d'air frais pourraient être remplacés par un masque combiné avec filtre à charbon de bois et filtre à particules.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle. Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur :	incolore
Odeur :	typique et caractéristique
Valeur de seuil de détection d'odeur	Non déterminé
Données de sécurité	
État :	liquide
Température de fusion/plage de fusion :	Aucune donnée disponible
Température d'ébullition/plage d'ébullition : (1013 hPa)	> 100 °C
Température de décomposition : (1013 hPa)	Non déterminé
Taux d'évaporation	Non déterminé
Point éclair :	> 100 °C CC
Température d'ignition :	Non déterminé
Imflammabilité (gaz, solide)	Non déterminé
Limite inférieure d'explosivité :	Non déterminé
Seuil maximal d'explosion :	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé
Densité : (20 °C)	ca. 1,038 g/cm ³
Solubilité dans l'eau : (20 °C)	Totally Soluble
Valeur pH :	Neutre
Viscosité : (20 °C)	Non déterminé
Propriétés oxydantes	Non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non déterminé

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Fluxaf Graffi-Clean
Date d'exécution : 09.06.2015
Date d'édition : 09-06-2015

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 et 8.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (ALCOOL BENZYLIQUE ; N° CAS : 100-51-6)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	1230 mg/kg
Paramètre :	DL50 (ALCOOL BENZYLIQUE ; N° CAS : 100-51-6)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Souris
Dose efficace :	1600 mg/kg
Paramètre :	DL50 (SODIUM MAGNESIUM SILICATE ; N° CAS : 53320-86-8)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 8000 mg/l

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 (ALCOOL BENZYLIQUE ; N° CAS : 100-51-6)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	2000 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	CL50 (ALCOOL BENZYLIQUE ; N° CAS : 100-51-6)
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	8,8 mg/l
Temps d'exposition :	4 h
Paramètre :	CL50 (SODIUM MAGNESIUM SILICATE ; N° CAS : 53320-86-8)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Fluxaf Graffi-Clean
Date d'exécution : 09.06.2015
Date d'édition : 09-06-2015

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 1,66 g/m³

Phototoxicité

Indications diverses

A notre connaiss. des atteintes à la santé ne sont pas apparues même en cas d'exposition prolongée.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : CL50 (ALCOOL BENZYLIQUE ; N° CAS : 100-51-6)
Espèce : Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : 10 mg/l

Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : EC50 (ALCOOL BENZYLIQUE ; N° CAS : 100-51-6)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 400 mg/l
Temps d'exposition : 48 h

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : IC50 (ALCOOL BENZYLIQUE ; N° CAS : 100-51-6)
Espèce : Scenedesmus quadricauda
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace : 640 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

Informations complémentaires

le produit ne doit pas être versé dans les eaux usées sans traitement préalable (station d'épuration biologique).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Fluxaf Graffi-Clean
Date d'exécution : 09.06.2015
Date d'édition : 09-06-2015

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. La production de déchets devra toujours autant que possible être évitée, ou se limiter à un minimum. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits devra dans tous les cas être en accord avec la législation en vigueur dans le domaine de la protection de l'environnement et de l'élimination des déchets, et toutes autres lois régionales ou locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de cette préparation, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 02. Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE) · 03. Composants dangereux

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.5 Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Fluxaf Graffi-Clean
Date d'exécution : 09.06.2015
Date d'édition : 09-06-2015

Version (Révision) : 6.0.0 (5.0.0)

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

16.6 Indications de stage professionnel

S'assurer que les opérateurs tiennent compte du risque de sécurité. Les personnes portant un appareil respiratoire doivent être instruites en conséquence.

16.7 Informations complémentaires

Les informations de cette fiche technique de sécurité satisfont à la législation nationale ainsi qu'à la législation européenne. Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.